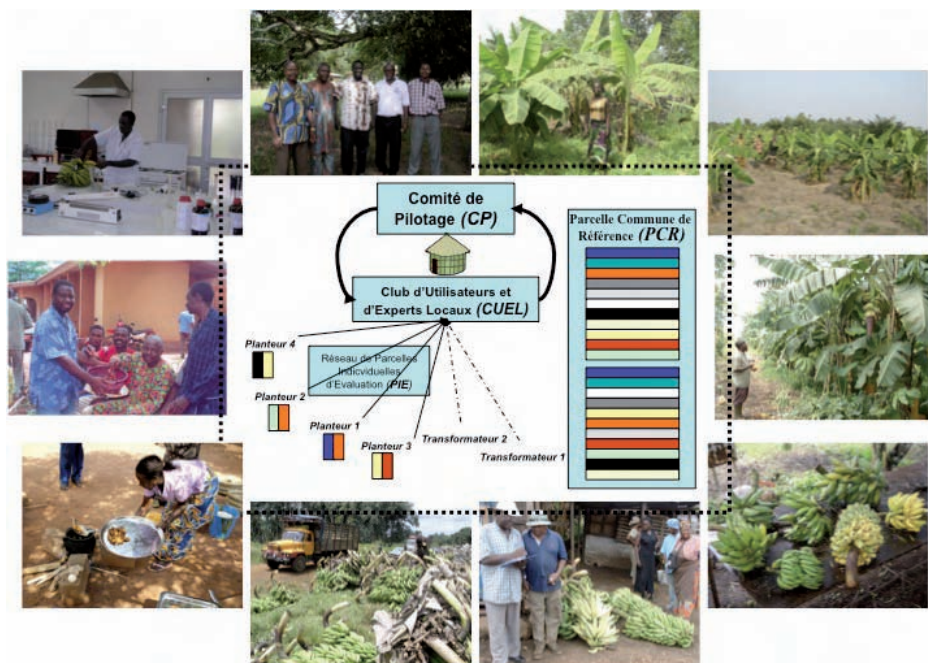


# Fiche N°2



## La plate-forme d'innovation variétale

## Introduction

Certains échecs de sélection proviennent de l'inadéquation entre offre et attente : une offre de matériel génétique insuffisamment ciblée pour une attente très diversifiée. Autrement dit, les variétés sélectionnées par la recherche sont à la fois trop peu spécialisées et trop peu nombreuses pour satisfaire les besoins des utilisateurs.

Le dispositif de plate-forme d'innovation variétale (PFIV) est conçu pour matérialiser la rencontre entre les attentes des utilisateurs et l'offre des chercheurs. Il est organisé selon deux principes :

- le travail de sélection est plus efficace lorsque les attentes des utilisateurs ont été clairement identifiées et décrites sous forme d'idéotypes variétaux correspondants ;
- ces idéotypes doivent pouvoir être renégociés et leurs caractéristiques actualisées lorsque les contraintes rencontrées par les acteurs évoluent.

Aux échelles locale et régionale, les PFIV facilitent l'appropriation du matériel génétique sélectionné et proposé par les chercheurs.

Dans leur forme complète, les PFIV constituent à la fois un dispositif d'évaluation variétale participative, ET un dispositif d'orientation de la recherche par les attentes des utilisateurs. C'est-à-dire que chaque plate-forme correspond pour le sélectionneur à un idéotype et à un projet particuliers d'amélioration génétique. L'avis des utilisateurs est prépondérant dans l'ajustement des éléments du projet (*choix de variétés candidates ou de géniteurs, critères et poids des critères, etc*).

Lorsque le lien entre la plate-forme et un projet particulier de sélection n'est pas établi, par exemple lorsque la plate-forme n'est référencée ni à un objectif précis de sélection ni à un idéotype, la plate-forme est dite d'évaluation variétale (PFEV).

## Les dispositifs

De nombreux dispositifs existent à travers le monde pour faciliter la mise au point et la diffusion d'innovations, y compris en agriculture. Citons parmi d'autres le dispositif *Mother - baby trials*<sup>4</sup>, le dispositif de création concertée d'innovations expérimenté en Guinée forestière<sup>5</sup>, ou encore les

4. Snapp S., 2002. Quantifying farmer evaluation of technology: the Mother and Baby trial design. In Bellon M. and Reeves J. (Eds). Quantitative analysis of data from participatory methods in plant breeding, CIMMYT, 9-17.

Langon J. et al., 2006. Recréer du lien dans les filières cotonnières : la sélection participative au Bénin et au Paraguay. Cahiers Agricultures, 15 (1) : 92-99.

5. Bosc P.M., Guillaume J., 1999. Un réseau de paysans expérimentateurs en Guinée Forestière. Une dynamique de partenariat Recherche - Organisations paysannes - Vulgarisation. IRAG, CRA Sérédou, N°Zérékoré, 8 p.

CIAL<sup>6</sup> développés en Amérique latine<sup>7</sup>. Tous ces dispositifs ont en commun un dispositif d'expérimentation qui associe le plus souvent des agriculteurs, dits expérimentateurs, et un dispositif de concertation plus ou moins formalisé entre la recherche, la vulgarisation et les agriculteurs. Les plates-formes d'innovation variétale (PFIV) ont puisé de nombreuses idées dans ces dispositifs. Toutefois, elles s'en différencient parce qu'elles associent trois points, qu'elles développent de la manière suivante :

- la plate-forme met l'accent sur une filière de production et de commercialisation, ce qui assure une certaine convergence d'intérêt parmi les partenaires ;
- la gestion du partenariat est formelle ;
- la disponibilité demandée aux experts évaluateurs est la plus réduite possible, de manière à ce que l'activité de la plate-forme conserve toujours un intérêt et ne devienne pas une gêne pour leur activité professionnelle.

Les PFIV sont aussi inspirées des instituts techniques, dont les thèmes de recherche sont très appliqués et définis par une profession ou une interprofession. L'échelle modeste des PFIV reste proportionnée à la niche visée, à son potentiel de développement économique. Elle est compatible avec une prise en charge significative du dispositif par les acteurs locaux, condition de sa pérennité.

## Le cadre

La plate-forme d'innovation variétale offre un cadre adapté à la prise en compte de l'ensemble des points de vue des participants : c'est un lieu de discussion et de concertation proche d'un terrain qui accueille une parcelle sur laquelle le matériel génétique peut être évalué (*pour plus de détails sur le dispositif, se reporter à la fiche 4*).

Le temps nécessaire à la mise en place d'une plate-forme est long. Il faut compter au moins six mois pour les premiers contacts, l'établissement d'un « langage » commun, l'organisation de plusieurs ateliers au cours desquels les objectifs, les ressources et les rôles sont négociés, ainsi qu'une rencontre avec les agriculteurs qui évalueront les variétés.

Autour de chaque plate-forme, un réseau de planteurs évaluateurs est organisé. Chacun de ces planteurs évalue librement dans son champ une partie du matériel génétique.

L'ensemble du processus d'évaluation est organisé en cohérence avec une filière particulière, incluant les étapes de production, transformation et consommation. Cette filière a ses contraintes propres, c'est ce qu'on appelle un jeu de contraintes, qui est validé par les partenaires et qui permet

6. Comites de Investigacion Agricola Local (comités de recherche agricole locale)

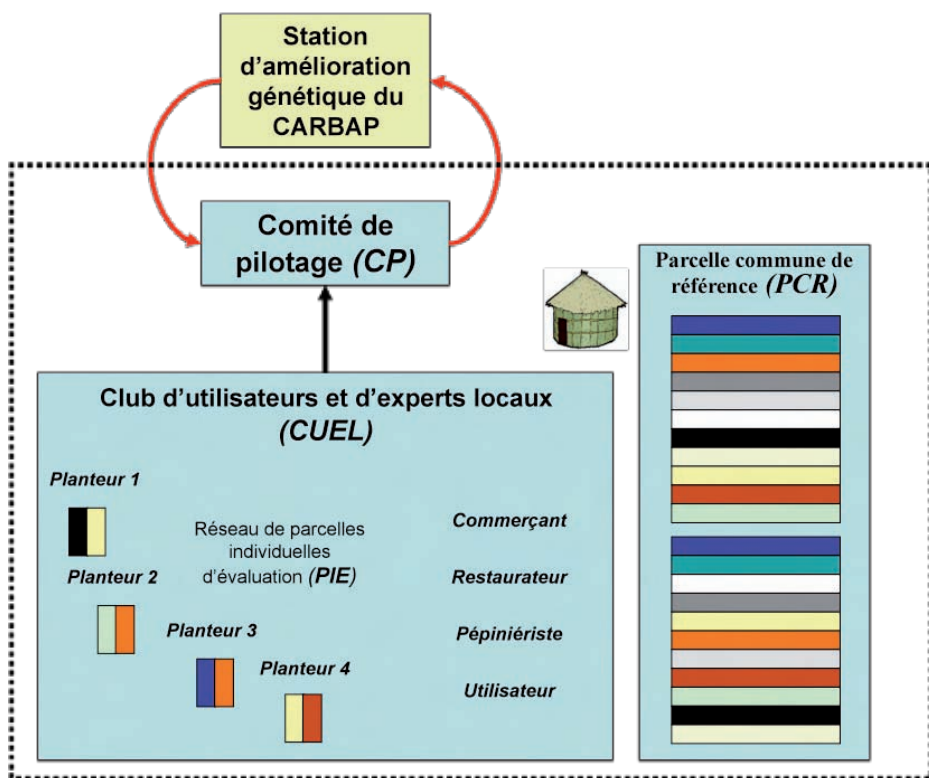
7. Braun A.R. et al., 2000. Plates-formes complémentaires pour les actions paysannes. Bulletin d'ILEIA, décembre 2000, p. 30-31.

à l'équipe de recherche de présélectionner le matériel génétique candidat à l'évaluation (*pour plus de détails sur le jeu de contraintes, se reporter à la fiche 5*).

Chaque PFIV est représentative d'un ensemble de situations de production, ce qui permet d'extrapoler les résultats de l'évaluation à d'autres situations et filières dont les contraintes sont similaires.

## Les quatre éléments

Une plate-forme d'innovation variétale (PFIV) est un dispositif (fig. 1) qui vise à organiser l'évaluation d'un matériel génétique en y associant tous les utilisateurs potentiels, c'est-à-dire tous les professionnels d'une filière. Elle réunit un dispositif de concertation, qui formalise le partenariat entre les chercheurs et les utilisateurs, et un dispositif de terrain, qui permet d'observer le matériel génétique et de former un jugement.



>> Figure 1. Les différentes composantes d'une plate-forme d'innovation variétale et ses liens avec la station centrale du Centre africain de recherches sur bananiers et plantains (CARBAP).

**Le dispositif de concertation** comprend une instance de pilotage et une instance d'évaluation :

- le comité de pilotage (CP) est chargé de prendre les décisions stratégiques pour la plate-forme (suivi, modification des objectifs, plan de financement, diffusion des résultats, etc.).
- le club d'utilisateurs et d'experts locaux (CUEL) regroupe l'expertise des opérateurs de la filière (agriculteurs, pépiniéristes, transformateurs, transporteurs, restauratrices, commerçants, etc.) et des organismes d'appui aux organisations professionnelles agricoles (chercheurs, vulgarisateurs, organisations non gouvernementales, etc.). Ce club est chargé de l'évaluation du matériel génétique qui, dans ce cas particulier, était pré-sélectionné par le CARPAB.

**Le dispositif de terrain** est conçu sur le modèle « base – satellite » (Lançon et al, 2006) ou « mother – baby » (Snapp, 1999). Il est constitué d'une parcelle commune de référence et de parcelles individuelles en réseau :

- la parcelle commune de référence (PCR, *Photo 4*) regroupe toutes les variétés. Elle est installée par tous les membres du CUEL et cultivée suivant un itinéraire technique adapté au jeu de contraintes sélectionné.  
*Attention : les réunions et les ateliers d'évaluation se dérouleront près du site, il est donc préférable qu'il y ait une paillote à proximité en cas de pluie.*
- un réseau d'une vingtaine de parcelles individuelles d'évaluation (PIE) : les agriculteurs membres du CUEL observent, sur une parcelle de leur exploitation, le comportement de tout ou partie des variétés présentes sur la parcelle commune de référence.

>> Photo 4. On discute pour choisir l'emplacement de la PCR (Coyah, Guinée)



